

La quinzaine féministe : le bilan féministe des élections fédérales. - Notre activité féministe en novembre. - Au delà des mers. - In memoriam : l'inspectrice Champney ; la doctoresse Champendal

Autor(en): **E.Gd. / Champney / Champendal**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 294

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
ETRANGER... . 8.—
Le Numéro.... . 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny
Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert
La case, Fr. 45.— 80.—
2 cases, . 80.— 160.—
La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La Quinzaine féministe: E. Gd. — Education et éducatrices en Suisse: E. SERMENT. — Avis important. — De ci, de là... — Féminisme international: I. En Espagne, échos des réunions des femmes universitaires: Nelly SCHREIBER-FAVRE; II. Un voyage féministe en Allemagne: E. Gd. — A travers les Sociétés d'intérêt féminin. — Notre bibliothèque: *La paix par l'école*. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton*: Souvenirs de quatorze ans de présidence (*suite et fin*): E. Gd.

La Quinzaine féministe

Le bilan féministe des élections fédérales. — Notre activité féministe en novembre. — Au delà des mers. — In Memoriam: l'inspectrice Champney; la doctoresse Champendal.

Une fois de plus, en Suisse, a eu lieu la grande consultation populaire sans que les femmes, pourtant contribuables, pourtant directement intéressées aux affaires intérieures et extérieures de notre pays, aient été appelées à y participer. Car si, chez nous, les élections aux Chambres revêtent moins d'importance, que dans d'autres pays, du fait que, fréquemment, le Peuple Souverain est appelé à trancher de cas spéciaux, il n'en reste pas moins que ces élections constituent une mise au point des désirs et des revendications de la population, de laquelle il devient chaque fois plus inadmissible que les femmes soient exclues. Mais quoi! c'est une habitude tellement ancrée que les femmes ne comptent pas, quand il s'agit de faire valoir leur opinion, et seulement quand il y a pour elles du travail subalterne et docile à accomplir, que nos réclamations nous paraissent souvent clamer dans le désert...

Pouvons-nous espérer au moins que les Chambres nouvellement élues montreront plus de sympathie pour nos idées que leurs devancières? La légère avance des gauches nous porterait à l'espérer, si nous ne savions, par quelques expériences répétées, qu'entre programme de parti et réalisation de ce programme, il y a souvent plus de distance qu'il ne le paraît en théorie. Nous avons déjà signalé que le parti démocratique (libéral) genevois a fait figurer à son programme la participation progressive des femmes aux affaires publiques, et le parti libéral vaudois a glissé dans le sien cette phrase peu compromettante: « Le parti libéral se prononce pour une participation plus large de la femme à la vie publique dans les questions relevant spécialement de son domaine... » (C'est nous qui soulignons, bien entendu, relevant ainsi la tapisserie qui masque à peine la porte de sortie que se sont très prudemment ménagée ces messieurs!) Quant à l'appui individuel que nous pouvons espérer trouver auprès des uns ou des autres des membres des Chambres, il ne nous paraît pas que de grands changements soient intervenus. A Genève, il est vrai, nous avons perdu au Conseil des Etats, M. Burklin (socialiste), qui est un ami fidèle et personnellement convaincu de notre cause, mais qu'a remplacé un autre fidèle, et tout aussi personnellement convaincu, M. Martin Naef (candidat des partis de droite), encore actuellement membre de notre Comité de l'Association pour le Suffrage. Dans la députation au National, pas de changements, sauf que M. Jules Micheli (démocrate), qui a remplacé

M. Horace Micheli après le court interrègne de M. de Rabours, est lui aussi un féministe de tout temps, ce qui fait que, sur les 9 membres de la députation de ce canton, nous pouvons compter sur 7 féministes (trois socialistes, M. Micheli, M. Paul Logo (udéiste) et MM. Rochaix et Adrien Lachenal (radicaux), ces deux derniers constituant parmi leurs coreligionnaires politiques des exceptions dont nous nous félicitons. Dans le canton de Vaud, en revanche, à l'exception des socialistes, et notamment de M. Lucien Mercier, qui a souvent prouvé son attachement à nos idées, toute la députation à Berne est antiféministe, nous écrit-on, car il faudrait une certaine exagération pour compter comme l'un des nôtres M. de Muralt, l'auteur de la phrase-programme citée plus haut. A Neuchâtel, M. Pierre Favarger (libéral), qui a succédé à l'irremplaçable M. de Dardel, a derrière lui un passé antiféministe, mais qui peut ne pas l'empêcher d'évoluer, comme certains signes le feraient croire, et l'on peut espérer que M. Rais (radical), étant jeune et neuf dans la politique, y professera des idées



Cliché Mouvement Féministe

La plus récente photographie de Mrs. CORBETT ASHBY
Présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage
des femmes

également jeunes et neuves. En outre, la députation socialiste neuchâteloise a fait une excellente recrue féministe en la personne de M. Henri Perret, directeur du Technicum du Locle, qui, il y a plus de douze ans, avait organisé à Bienne une Assemblée de l'Association suisse pour le Suffrage; et qui, depuis lors, a dans plusieurs occasions manifesté la valeur de ses convictions. Le fidèle ami de notre cause qu'est M. Paul Graber trouvera donc à ses côtés un nouvel appui jeune et fort; et comme le parti progressiste-national a envoyé de nouveau M. Bolle, féministe déclaré, siéger à Berne, le bilan électoral neuchâtelois est donc satisfaisant à notre point de vue.

Ce bilan, aucun de nos journaux féministes de la Suisse allemande ne nous le donnera-t-il pour nos Confédérés? Car c'est là pour notre travail suffragiste fédéral une base utile que nous ne saurions ignorer.

* * *

Ceci d'autant plus que les Chambres fédérales devront certainement, au cours de cette législature, s'occuper de suffrage féminin. En outre de la motion socialiste, que nous avons mentionnée, il y a quelques semaines, et qui sera probablement l'occasion de reexhumer de la poussière des dossiers fédéraux les motions Greulich et Göttisheim qui y sommeillent depuis 1919, il est aujourd'hui certain qu'un vaste pétitionnement en faveur du vote des femmes va être organisé en Suisse dès le début de l'année 1929. Sur l'invitation de l'Association suisse pour le Suffrage féminin une première réunion des représentantes de quelques grandes organisations féminines nationales a eu lieu à Berne le 4 novembre, où a été constitué un petit Comité d'initiative, et où ont été arrêtées quelques grandes décisions de principes, notamment celle de mettre cette pétition sur une base aussi large que possible par la collaboration d'un très grand nombre d'organisations, et par la constitution de Comités cantonaux et locaux. Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur ce point très important de l'activité féministe en Suisse durant cet hiver.

Dans nos trois cantons romands, d'ailleurs, cette activité féministe va, durant ce mois de novembre, se concentrer sur la votation fédérale sur la réintroduction des jeux de hasard, et, en outre, dans le canton de Genève, sur la votation ecclésiastique sur le pastorat féminin, toutes deux étant fixées au même dimanche 2 décembre. Avec la grande différence toutefois que les femmes ne pourront pas voter contre la réintroduction des jeux de hasard, bien que leurs Associations aient nettement pris position, et devront se borner à des manifestations platoniques, alors que les électrices de l'Eglise nationale protestante de Genève seront appelées à se prononcer sur la question délicate, et très neuve encore pour beaucoup d'entre elles, de l'accession des femmes au pastorat. Question très neuve, en effet, trop neuve pour être déjà posée chez nous, et devant une opinion publique encore hésitante et peu préparée; aussi une petite Commission d'action s'est-elle formée de déléguées des principales Associations féminines et de représentantes des milieux protestants attachés à l'Eglise, qui s'est donné spécialement pour tâche d'éclairer et d'orienter les électrices par la parole et par la presse. Nous reviendrons d'ailleurs, dans notre prochain numéro, sur la question du pastorat féminin, telle qu'elle se pose à Genève, mais nous estimons indispensable d'attirer dès aujourd'hui l'attention de celles de nos lectrices qui ont des attaches avec l'Eglise nationale de Genève sur l'imminence de cette votation, et l'impérieuse nécessité pour toutes les électrices de s'en préoccuper. Car il ne s'agit pas ici seulement d'une question de féminisme, de l'accès des femmes à l'une des vocations les plus hautes, ou de l'apport moral et spirituel dont le pastorat féminin pourra enrichir l'Eglise; il s'agit aussi pour des femmes de comprendre leurs devoirs et leurs responsabilités actives vis-à-vis de cette Eglise, pour laquelle elles peuvent faire ainsi davantage qu'elles ne s'en doutent.

* * *

Et au delà des mers, deux votations importantes viennent d'avoir lieu, auxquelles les femmes ont participé en grand nombre: les 1^{er} et 2 novembre, les élections municipales anglaises, dont les résultats féministes (participation des femmes

au scrutin, femmes élues dans les différents Conseils municipaux) ne nous sont pas encore parvenus au moment où nous écrivons ces lignes; et surtout, le 6 novembre, la grande élection présidentielle, qui, tous les quatre ans, remue de fond en comble la masse électorale des Etats-Unis. La presse quotidienne nous a affirmé que l'élue, M. Hoover, était le candidat des femmes, certaines réformes sociales accomplies par lui lui ayant valu les sympathies de la « sensibilité féminine ». Il nous paraît plutôt, d'après la presse féministe américaine, que les questions politiques ont aussi joué leur rôle, et que républicaines et démocrates ont, tout comme les électeurs masculins, tenu compte de l'attitude et du programme des deux candidats dans tous les domaines nationaux et internationaux; mais là aussi, nous attendrons, pour nous livrer à plus de commentaires, les nouvelles précises et détaillées que vont nous apporter, ces prochains jours, les grands journaux féministes d'outre Atlantique.

* * *

Et cette quinzaine durant, la grande faucheuse a aussi passé parmi nous, tantôt précédée de longues journées de souffrances, tantôt s'abattant brusque et inattendue. Les organisations de police féminine anglaises pleurent le départ de l'inspectrice Champney, qui fut pour beaucoup d'entre nous la première vision de la femme au service de la police, lorsqu'elle vint au Congrès suffragiste international de Genève en 1920, au cours duquel elle noua des relations d'amitié parmi celles d'entre nous qu'avaient pu surprendre au premier abord l'allure tant soit peu masculine de son uniforme bleu foncé. L'inspectrice Champney appartenait aux temps historiques de la création de la police féminine anglaise, à laquelle elle se rattacha dès 1916, se pliant avec une humilité et une simplicité parfaites à l'apprentissage des moindres détails de son service, elle qui, pourtant, avait déjà derrière elle toute une carrière de travail et d'expériences dans des œuvres de relèvement et des Offices d'assistance du Pays de Galles. L'influence qu'a exercée cette femme de cœur sur nombre de femmes et de jeunes filles en danger moral, l'amour qu'elle a porté aux petiotis de la pouponnière attachée à la police féminine de Londres et dont elle s'était spécialement chargée, resteront comme un des beaux témoignages de ce que peut une femme au service de son prochain.

A Genève, c'est la doctoresse Champendal qui a été brusquement enlevée à l'affection et à l'admiration enthousiaste, non seulement de toutes les mères, dont elle avait contribué à faire vivre les enfants, mais aussi de la pléiade d'élèves infirmières de son école du Bon Secours. Femme énergique, autoritaire, indépendante d'opinions, d'allures parfois volontairement brusques et froides, elle cachait un cœur d'or, un grand charme, et un humour tout particulier sous ces dehors un peu décevants de prime abord. Et chose singulière et contradictoire, elle, qui avait été l'une des premières à Genève à briser le cercle de préjugés qui s'opposaient alors aux études universitaires des femmes, elle qui fut l'une des premières étudiantes suisses de la Faculté de médecine, elle qui comprit si vite et si profondément la décourageante inutilité des vies désœuvrées des jeunes filles de la riche bourgeoisie, et qui, en créant pour elles le Bon Secours, leur ouvrit les voies pour employer leurs capacités pour le bien commun, — elle se proclamait antiféministe! Et cependant, on ne pouvait l'accuser, comme certaines pures intellectuelles, de vivre retirée dans sa tour d'ivoire, et de ne pas comprendre la voix de la solidarité féminine, car elle s'était penchée sur trop de misères humaines, elle avait trop travaillé de tout son cœur à les atténuer, pour ne pas avoir vécu en même temps les grandes leçons de la vie. Sans doute aurait-il fallu pouvoir en causer avec elle, loin de l'emprise des formules consacrées, pour l'amener à constater que toute femme qui, selon la belle expression de Mme Pieczynska, s'efforce de conquérir le droit de remplir sa mission, est féministe... Hélas! la fièvre de la vie actuelle n'a pas laissé le temps de ces rencontres qui eussent été fécondes pour les unes et pour les autres. Car, nous n'oublions pas, en signant ces lignes, que le début lointain, oh! très lointain, de notre activité sociale, la révélation pour nous de beaucoup de misères, de beaucoup de problèmes sociaux, le sujet de nos premiers travaux et de nos

premières conférences, a été cette *Goutte de Lait* genevoise, dont la création est indissolublement liée au nom de Marguerite Champendal. Aussi, et en dépit des divergences d'idées qui ont pu surgir depuis lors, est-ce un hommage de reconnaissance émue que nous tenons à apporter ici sur cette tombe.

E. Gd.

Education et éducatrices en Suisse

(A propos de deux brochures.)

Quand, de l'étranger, on nous demande « ce qui se fait en Suisse » dans tel ou tel domaine, nous levons les bras au ciel avec désespoir, car nos vingt-cinq cantons et demi-cantons constituent autant d'unités distinctes — et combien diversifiées! les unes des autres. Désormais, nous pourrions nous documenter rapidement au moyen des précieuses monographies publiées à la Saffa, tant par le Comité lui-même (8 fortes brochures, chez Orell Füssli, à Zurich), que par telle des Associations exposantes. Et n'attendons pas, pour nous les procurer et les lire, que l'on nous interroge de l'étranger sur les particularités de notre pays! Toutes sont d'une lecture passionnément attrayante et méritent notre attention. Que de gratitude n'avons-nous pas éprouvée, entre autres, à l'égard des auteurs de deux monographies consacrées aux choses de l'éducation, études de grande valeur sur lesquelles nous avons à cœur de retenir quelques instants l'attention des lecteurs du *Mouvement Féministe*.

M^{lle} G. Gerhard, secrétaire du Comité central de la Société suisse des Institutrices, a rédigé au nom de ce Comité, et pour accompagner son exposition à la Saffa, une monographie de l'institutrice en Suisse (*Die Lehrerinnenverhältnisse in der Schweiz*): préparation professionnelle, champ de travail et situation économique en constituent les trois chapitres, accompagné chacun des desiderata de la corporation. Des graphiques, reproduction de ceux qui ont figuré sous forme de grands tableaux à la Saffa, la complètent de façon très heureuse. Nous souhaiterions qu'une bonne traduction rendit promptement cet excellent travail accessible à notre public de langue française, très spécialement à notre personnel enseignant de Suisse romande, dont une bonne partie ignore trop, grâce à la frontière linguistique, la vie suisse d'outre-Sarine. La matière de cette brochure se retrouve d'ailleurs — mais en partie seulement — dans l'étude moins spécialisée et d'une portée plus générale due à la plume de Marguerite Evard, l'éducatrice bien connue: *La femme suisse éducatrice, dans la famille, l'école et la société*, seul écrit de langue française de la série publiée par le Comité de la Saffa.

La brochure Gerhard, laissant de côté tout ce qui concerne les maîtresses spécialisées, groupées dans d'autres associations (maîtresses enfantines, maîtresses d'ouvrages, maîtresses ménagères et professionnelles), étudie de très près ce qui concerne l'institutrice proprement dite aux trois degrés primaire, secondaire et supérieur. D'un canton à l'autre, quelle incroyable diversité, même entre cantons voisins parfois! Bigarrure dans la préparation professionnelle, inexistante dans quelques-uns des petits cantons, aux mains d'instituts privés dans d'autres, exclusivement et rigoureusement officielle ailleurs, et enfin simultanément privée et officielle dans un ou deux cantons! Bigarrure également dans l'extension du champ de travail de l'institutrice. Quelques cantons comptent plus d'institutrices que d'instituteurs au degré primaire, tels Neuchâtel et Schwyz, Zoug et Genève; dans le canton de Vaud, la proportion est presque égale, tandis que Glaris ne compte pas une seule institutrice primaire, et Appenzell Rh.-Ext., Grisons et Thurgovie une proportion insignifiante. Dans les Grisons notamment, on réserve aux institutrices les postes mal rétribués des communes pauvres de la montagne; la ville de Coire n'en compte pas une seule! Dans les cantons où la proportion est sensiblement la même, on remarque une tendance générale à réserver toujours aux institutrices les classes élémentaires lorsque celles-ci sont mixtes, et à les exclure complètement des classes de garçons seuls et des classes mixtes du degré supérieur.

Dans l'enseignement secondaire envisagé *in globo*, alors que les élèves filles sont actuellement presque aussi nombreuses que les garçons, les institutrices ne constituent que 1/7 du personnel enseignant! Chose curieuse, la situation à cet égard semble meilleure dans les écoles dites supérieures (qui ne sont point l'Université, mais les écoles gymnasiales, soit le degré supérieur de l'enseignement secondaire); mais cela est dû uniquement à l'apport de quelques grands instituts catholiques de la Suisse centrale, où l'enseignement des jeunes filles est exclusivement entre les mains des religieuses. Même remarque touchant les directrices d'écoles, qui demeurent partout l'exception, alors que dans d'autres pays elles sont la règle. En Angleterre, par exemple, et en France, on ne comprendrait pas que la directrice d'une école de filles pût ne pas être une femme. Et la brûlante question de l'institutrice mariée, où la cocasserie des dispositions le dispute à l'odieux! Quatre cantons, dont le double canton de Bâle, excluent totalement la femme mariée, tandis que d'autres cantons formulent des restrictions partielles, tantôt légales, tantôt administratives. Six cantons seulement, dont Vaud et Genève, comptent un nombre un peu important d'institutrices non célibataires.

Pour ce qui est du chiffre des traitements et de la marge

Souvenirs de quatorze ans de présidence

1914-1928

(Suite et fin.)¹

... De la propagande. Ah! certes, nous y avons travaillé durant ces dix dernières années! Faut-il rappeler comme preuve la fondation de Sections, dont nous comptons 28 aujourd'hui, réparties dans 14 cantons; faut-il rappeler nos Cours de vacances suffragistes, dont je proposais le premier au Comité Central en 1919, et dont depuis lors la série s'est déroulée, grâce à M^{lle} Dutoit et à ses aides, comme une série de succès? La propagande par la presse? voici plusieurs années qu'un bulletin de presse, alternativement rédigé chaque quinzaine par M^{me} Debrit et par moi, est envoyé à plus de 150 journaux suisses. La propagande par l'imprimé? et notre bloc-notes suffragiste qui fut distribué en hommage à chacun des députés aux Chambres fédérales, dont bien peu apprécierent ce cadeau à sa juste valeur. Ces dernières années, en outre, il ne s'est pas passé, je crois, une votation fédérale que nous n'ayons manifesté, par l'affiche, par l'annonce insérée à la quatrième page des journaux, contre notre exclusion du scrutin, fournissant à nos Sections des textes à cet effet et agissant nous-mêmes dans les cantons sans Sections.

Une de ces votations fédérales, notamment, posa devant nous un très grave problème: ce fut celle du 16 mai 1920 sur l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations. De différents côtés, en effet, on nous avait demandé si nous laisserions faire que les femmes soient tenues à l'écart d'une décision de cette importance, et des suggestions nous avaient été apportées: hâter la discussion aux

Chambres des motions Greulich et Göttsheim, afin que, en cas de succès, les femmes pussent voter, tout comme les hommes, sur le principe de cette adhésion; ou bien demander que, vu la signification exceptionnelle de ce scrutin, les femmes fussent, exceptionnellement aussi, admises à y participer... Après de longues discussions, notre Comité finit par décider pour la négative, tant pour la première que pour la seconde suggestion. Car hâter la discussion aux Chambres de deux motions suffragistes, c'était vite dit, mais qui garantissait que le résultat de cette discussion nous fût favorable? et où aurions-nous trouvé en quelques mois le temps nécessaire à ces deux votations populaires successives, dont l'une aurait eu pour seul but de nous permettre de participer à l'autre? Et quant à la seconde suggestion, nous y renoncâmes pour deux motifs. Une question de principe d'abord: le vote des femmes est chose trop grave, trop sérieuse, pour pouvoir être donné en une occasion, puis retiré pour une autre. Une question de tactique aussi: étions-nous suffisamment sûres du chiffre de femmes qui auraient participé à cette votation occasionnelle, si nous en avions obtenu l'organisation, pour qu'il ne fût pas utilisé contre nous pendant des décades comme illustration du fameux argument qu'une poignée de femmes seulement chez nous réclament leurs droits politiques? Mais ce serait mal nous connaître que se représenter que cette décision impliquât pour nous le silence et la paresse. Car, tout en gardant une complète neutralité sur le fond même de la question, si passionnément discutée alors à travers toute la Suisse, nous fûmes parmi les premières à agiter l'opinion publique, à organiser des conférences contradictoires, à apposer des affiches — et à cette occasion, quelques-uns des membres de notre Section de Berne s'amuserent à se livrer à un véritable exploit de suffragettes: elles allèrent, subrepticement, de nuit, coller, sous l'affiche des adversaires de la Ligue, qui représentait une Helvetia, les mains enchaînées, adjurant le peuple suisse de la délivrer de l'esclavage de l'étranger que serait pour elle

¹ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.